

CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars 2009 à 20 H

Compte-rendu de la réunion affiché et transmis à la presse le 02 avril 2009

PRESENTS : MARTIN Joseph – OLIVIER Christian – TESSIER Daniel – ROLLAND Pierre – PINCEPOCHE Monique – LAMOUREUX Marie-Andrée – DÉSILLE Yvan – MAIGNAN Denis – GALLON Loïc – DOINEAU Brigitte – BASLÉ Marie-Josèphe – TÉHARD Sylvie – CHEVRIER Christine – GRIMAUULT Jean-Philippe – TOUATI Anne – CHEVRIER Daniel.

Absents excusés : STRACQUADANIO Christèle – BIGOT Pierre – SALMON Pierre

Secrétaire de séance : GRIMAUULT Jean-Philippe

Convocation du 20 mars 2009

FCTVA : demande de versement anticipé

Dans le cadre du plan de relance pour l'économie, la Commune peut demander à la Préfecture le versement anticipé du FCTVA dû au titre de l'année 2008.

Les conditions permettant de bénéficier de cette mesure étant réunies (inscription de dépenses d'investissement en 2009 supérieures d'au moins 1 € à la moyenne de celles réalisées de 2004 à 2007) le Conseil Municipal demande ce versement et autorise la signature de la convention avec la Préfecture.

Budget principal (Commune)

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Compte administratif 2008 et le Compte de gestion (document comptable du Trésorier) qui sont établis comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Prévisions	Réalisations	Antérieur	TOTAL
Dépenses	1 101 680,00 €	844 729,85 €		844 729,85 €
Recettes	1 101 680,00 €	1 167 511,92 €		1 167 511,92 €

Excédent	322 782,07 €	0,00 €	322 782,07 €
-----------------	---------------------	---------------	---------------------

Cet excédent de fonctionnement de 322 782,07 € est affecté en totalité en recettes d'investissement (compte 1068 du Budget Primitif 2009). Il permettra de payer le remboursement du capital des emprunts pour 129 000 € et d'autofinancer une partie des dépenses d'investissement de l'année.

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Prévisions	Réalisations	Antérieur	TOTAL	Crédit à Reporter
Dépenses	1 879 021,00 €	838 895,22 €	52 205,92 €	891 101,14 €	79 395,00 €
Recettes	1 879 021,00 €	481 961,62 €		481 961,62 €	520 481,00 €

Déficit	- 356 933,60 €	52 205,92 €	-409 139,52 €
----------------	-----------------------	--------------------	----------------------

Ce déficit comptable au 31 décembre 2008 est expliqué par la non-réalisation de l'emprunt prévu pour financer les travaux d'aménagement réalisés à Carcraon. La trésorerie de la Commune ayant été suffisante pour régler les factures en 2008, l'emprunt a été différé ce qui a permis de réaliser une économie de frais financiers sur plusieurs mois. Le dernier emprunt réalisé remonte à l'année 2004 pour la construction du bâtiment multifonctions. Cependant, l'emprunt pour Carcraon, d'un montant de 427 000 €, sera nécessaire en 2009 afin d'équilibrer cet investissement important. Il est donc inscrit à nouveau en recettes d'investissement sur le budget primitif 2009.

Le Budget Primitif 2009 s'élève à :

FONCTIONNEMENT = 1 179 424 € dont 87 000 € pour le remboursement des intérêts d'emprunts et 214 870 € (montant prévisionnel) pour le virement à la section d'investissement

INVESTISSEMENT = 1 844 978 €

Les opérations les plus importantes sont :

- 1^{ère} tranche de restauration de l'Eglise (710 000 €)
- Programme de voirie 2009 (82 000 €)
- Plan Lumière (45 000 €)
- Solde travaux Carcraon (87 000 €)
- Capital des emprunts (129 000 €)
- Comptabilisation du résultat au 31/12/2008 (409 000 €)
- (Une somme de 311 000 € n'a pas été affectée et pourra être utilisée, sur décision ultérieure du Conseil Municipal, pour des opérations en cours d'étude, non chiffrées à la date du vote du budget. Une partie pourra être affectée au paiement des frais financiers des emprunts nouveaux (Carcraon / Eglise) suivant leur date de réalisation.)

Modification du tarif des vacations funéraires

Suite à la réforme du droit funéraire, le tarif des vacations funéraires est modifié afin de respecter le barème préconisé :

	Tarif précédent	Nouveau tarif	Date d'effet
Réception de corps au cimetière	37 €	25 €	Effet rétroactif au 1 ^{er} février
Départ de corps	19 €	25 €	Effet au 1 ^{er} avril

Eglise St-Melaine : assurance dommages-ouvrage

La proposition de la SMABTP est acceptée pour la couverture correspondant à la couverture dommages-ouvrage et les dommages aux existants pour une cotisation prévisionnelle s'élevant à environ 7 800 € pour la 1^{ère} tranche.

Voyage des maisons fleuries

Cette sortie aux Floralties de Nantes, à laquelle les lauréats, les membres du jury, les bénévoles et les agents communaux seront invités, aura lieu le samedi 16 mai 2009.

Pour le transport (deux cars pour 100 personnes) et l'entrée aux Floralties au tarif « groupe », le cout de la sortie s'élève à 2 820 €. Le transport sera pris en charge par la Commune. Une participation individuelle de 16 € correspondant au prix de l'entrée sera demandée à chaque participant qui devra aussi prendre en charge son repas.

Domalain Infos

Le n° 3 sera distribué par La Poste (semaine 15 au prix de 177 € pour tous les foyers).

Affaires diverses

- **inauguration de l'arrivée du gaz** → mardi 23 juin à 18 H 30 : les invitations ont été remises aux Conseillers Municipaux. Les présidents d'associations et les agents communaux seront invités à cette inauguration par la Commune ; les futurs utilisateurs du gaz seront invités par GRDF. Le vin d'honneur sera servi dans la salle des mariages ou dehors si le temps le permet. La Commune fournira la boisson, GRDF s'occupera du reste.
- **enquêtes publiques**
 - du 14 avril au 20 mai sur le dossier présenté par GATINE VIANDES en vue d'obtenir l'autorisation d'accroître l'activité d'abattage de viande et d'augmenter la capacité de découpe de son unité de production.
 - du 20 avril au 26 mai sur le dossier présenté par le GAEC MALECOT en vue d'obtenir l'autorisation de mettre à jour le plan d'épandage afférent à l'élevage porcin à Hodelot
→ les dossiers sont consultables à la mairie pendant toute la durée de l'enquête. Le Conseil Municipal devra transmettre son avis sur ces dossiers.
- **vernissage** de l'exposition des travaux des élèves de l'école d'Arts Plastiques : jeudi 14 mai à 18 H 30
- **Festival du Bocage** : Théâtre le vendredi 10 juillet et le samedi 11 juillet à la salle des sports (400 places par soirée). Anne COLLONNIER et Catherine LHOPITAL doivent venir sur place afin d'organiser l'installation de la salle avec leur équipe technique. Il n'y aura pas de feu d'artifice cette année.

Séance levée à 23 H 45